Les pratiques porteuses pour les familles immigrantes



Le cas des signalements à la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ)

Les suggestions et recommandations présentées ci-dessous visent seulement à rappeler l'importance d'accompagner les familles nouvellement arrivées au Québec dans la compréhension des pratiques parentales privilégiées au Québec en considérant leurs réalités.

Comment approcher les familles immigrantes lorsque l'on soupçonne ou constate un comportement qui pourrait faire l'objet d'un signalement ?

- Aborder la situation avec les parents une première fois
- Prendre le temps de mieux connaître la famille (durée de résidence au Québec, parcours et statut migratoire, etc.).
 - Par exemple : si une famille réfugiée avait certaines habitudes en camp de réfugiés (manger une fois par jour par exemple), il est possible que la famille ait besoin d'un temps d'adaptation en arrivant.
- Adopter une posture d'ouverture, d'écoute et de réceptivité
 - Être conscient.e qu'il existe plusieurs conceptions de la parentalité et de pratiques éducatives.

 Par exemple : une famille qui confie son enfant à d'autres membres de la famille = toute la communauté participe à élever les enfants.
 - Considérer chaque famille dans son individualité : deux personnes de la même origine ou ayant le même statut peuvent avoir des besoins différents et des pratiques éducatives différentes.
- Redonner du pouvoir d'agir aux familles
- Identifier les principaux défis entourant l'éducation et le traitement de l'enfant

 Par exemple : un enfant qui ne porte pas de manteau adapté, car ses parents n'ont pas suffisamment de moyens et ne
 connaissent pas les ressources communautaires pour les habits d'hiver.

Comment pourrais-je mieux informer les parents au sujet des pratiques éducatives québécoises ?

- Référer les parents pour des séances d'information et de sensibilisation

 Par exemple : le Centre multiethnique de Québec offre un atelier en collaboration avec la DPJ pour les familles immigrantes.
- Prendre le temps d'informer les familles sur les normes et pratiques éducatives privilégiées en contexte québécois
- Offrir des outils et des alternatives aux parents quand cela est possible
 - Donner des exemples de pratiques éducatives ou correctives appropriées au Québec.
 - Se rappeler que certaines pratiques considérées inadéquates au Québec sont socialement, voire institutionnellement acceptées dans plusieurs autres sociétés (ex.: la correction physique). Sans alternative, il peut donc être difficile pour certains parents de procéder autrement.

Les pratiques porteuses pour les familles immigrantes



Comment interagir avec les familles si celles-ci font l'objet d'un signalement?

- Recevoir le parent et s'informer de comment il se sent
- Prioriser une position horizontale dans le dialogue : Il s'agit d'échanger et travailler ensemble pour l'enfant plutôt que de faire culpabiliser les parents.
- Expliquer clairement le rôle de la DPJ, les exigences légales en matière de signalement, ainsi que les conséquences possibles en cas de signalement

Certains parents issus de l'immigration pensent que la DPJ est là pour « voler leurs enfants ». Une explication claire peut les aider à déconstruire cette idée et à dédramatiser.

Quelques questions à me poser pour privilégier une approche bienveillante et aidante

- Est-ce que je communique de façon bienveillante et empathique avec le parent ?
- Est-ce que le rôle de la DPJ est clair pour le parent ?
- Ai-je besoin de faire appel à un.e interprète ?
- Est-ce que je consulte mes collègues pour valider mon approche ?
- Est-ce que je collabore avec des organismes qui travaillent avec des personnes immigrantes ?
- Est-ce que je suis consciente de mes biais et préjugés ?



Surtout, n'oubliez pas ...

A tout moment. informez-vous des besoins des parents et tentez de les référer vers les ressources appropriées.

Il est important de développer des liens de confiance avec les parents, afin de mieux comprendre certaines situations qu'ils vivent.





















